

Communiqué de presse

Des logements adaptables pour tous : il est urgent d'agir dans la construction du logement

Lead:

Pour une part grandissante de la population suisse, trouver un logement adapté à sa situation de vie deviendra de plus en plus difficile dans les années à venir. Les personnes à mobilité réduite mais aussi les personnes âgées sont particulièrement touchées. La proposition du Conseil fédéral pour la révision de la loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand) ne suffit pas à faire contrepoids. Avec sa dernière publication « Logements adaptables : une nécessité », le centre suisse Architecture sans obstacles exige une révolution dans la construction.

Text:

Zurich, le 29 janvier 2025 – Pour les personnes en situation de handicap, la majeure partie des logements bâtis, transformés et commercialisés aujourd'hui sont inutilisables. Avec le changement démographique, la demande en logements adaptables augmente sans cesse. Selon les prévisions actuelles, près d'un quart de la population aura besoin d'un accès sans marches à des logements adaptables et sans obstacles dans un avenir proche. Ainsi, pour les personnes en situation de handicap, la crise du logement est encore plus marquée. Car tant que des logements appropriés feront défaut, même une loi sur l'autodétermination, comme celle qui est en vigueur à Zurich et à Berne depuis près d'un an, restera sans effet.

Le Conseil fédéral veut promouvoir l'accès à des logements sans obstacles et à prix modérés. Dans son projet de révision de la LHand, publié juste avant Noël, il propose d'élargir le champ d'application pour les bâtiments d'habitation. Au lieu de neuf unités d'habitation, les dispositions s'appliqueraient désormais à partir de sept unités. Mais cela ne suffit pas à répondre aux besoins croissants. Selon un calcul du centre suisse, à peine 14 % des logements nouvellement construits, soit seulement 3 % de plus qu'actuellement, devraient être accessibles sans obstacles. Ces chiffres montrent clairement que la demande croissante est loin d'être satisfaite. Ce n'est que lorsque tous les logements seront construits de manière adaptable que les assurances sociales (AVS/AI) seront soulagées. Des adaptations coûteuses en cas d'accident ou de maladie ne seraient plus nécessaires et toutes les personnes bénéficieraient de logements facilement accessibles et utilisables de manière flexible.

Il manque un engagement clair de la part des politiques en faveur d'une culture de la construction inclusive. Le centre Architecture sans obstacles exige des législateurs, des propriétaires et des promoteurs immobiliers qu'ils passent à l'action maintenant. Comme l'illustre de manière frappante la nouvelle publication du centre Architecture sans obstacles, le mode de construction de logements adaptables et sans obstacles constitue une solution très prometteuse.

Architecture sans obstacles – Le centre spécialisé suisse

Depuis 1981, le centre Architecture sans obstacles encourage un mode de construction qui soit conforme aux besoins des personnes en situation de handicap en Suisse. En sa qualité de pôle national de compétence pour l'architecture sans obstacles, il traite de toutes les facettes de ce domaine particulier. Outre les objectifs d'organisation spatiale, l'attention est aussi portée sur les aménagements acoustiques et visuels. En plus de son engagement au niveau national, le centre suisse soutient un réseau cantonal de services de consultation pour préserver sur le terrain les intérêts des personnes en situation de handicap en matière de construction.

Le dépliant « Appartements adaptables pour de bonnes raisons ! » se trouve en pièce jointe de l'e-mail.

Liens vers la construction sans obstacles et adaptable

https://www.anpassbarer-wohnungsbau.ch/startseite_logements-adaptables.html

<https://architecturesansobstacles.ch/informations-techniques/>

https://architecturesansobstacles.ch/wp-content/uploads/2023/04/Directive_LSOA_Fr_interactif.pdf

Contact : Centre suisse Architecture sans obstacles

Eva Schmidt, directrice

E-mail : info@hindernisfreie-architektur.ch

Téléphone : +41 44 123 45 67

Site Internet : www.hindernisfreie-architektur.ch